



04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA-D du 15 février 2023

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration-Départemental,

4 ministres en seulement 7 mois ! Le président de la République mène une valse des ministres de l'Éducation nationale. L'Unsa Éducation est consternée par la manière dont l'École est considérée, ou plutôt déconsidérée.

Le pilotage de l'École a besoin de stabilité, les enjeux sont d'ampleur pour toute la jeunesse et l'avenir d'un pays. Il ne s'agit pas seulement de nommer un VRP de la politique éducative arrêtée par le président de la République ou le Premier ministre. Or ces dernières années, le changement perpétuel de pilotage renvoie une image de grande fragilité qui nuit à l'École, ses élèves et ses personnels.

Si nous ne nous faisons pas d'illusion sur la continuité de la feuille de route macronienne, nous demandons solennellement par votre voix, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que Madame Belloubet abandonne le projet du « choc des savoirs » fait de mesures rétrogrades et passésistes. Il s'agit également de convaincre les décideurs de revenir sur les mesures du Pacte ou encore sur la volonté de généralisation de la tenue uniforme et du SNU. Ces mesures, au-delà de desservir les élèves et les personnels, représentent un coût colossal en matière de postes ou de finances : des moyens dont l'École aurait bien besoin ailleurs !

Il y a urgence pour l'École et urgence à résoudre ses difficultés. La nouvelle ministre doit avoir la capacité à entendre, mesurer et décider dans l'intérêt des élèves et des personnels.

L'École nécessite que l'on ne se trompe pas de priorités. Il faut quitter l'itinéraire des lubies pour choisir celui des réalités. L'École, ses élèves et ses personnels auraient beaucoup à gagner si les moyens dégagés pour la politique éducative depuis 2017 étaient redistribués en faveur :

- D'une prise en charge médico-sociale d'élèves de plus en plus nombreux à être en rupture et en souffrance avec une inclusion totale,
- D'une prise en charge de la difficulté scolaire par les personnels de RASED,
- D'un accompagnement à l'entrée dans le métier plus tôt et plus long,
- D'une réelle revalorisation salariale, sans condition et sans distinction.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Mais encore une fois, nous nous retrouvons en CSA-D pour préparer la rentrée 2024, toujours prisonniers d'une logique comptable basée sur l'évolution démographique du territoire. Encore une fois notre dotation départementale est nulle. Encore une fois, les principales mesures budgétaires, actées au plan national, vont dégrader les conditions d'enseignement.

Depuis 2 ans Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous avons pu observer l'évolution de méthode concernant les problématiques de la carte scolaire que nous ne pouvons qu'apprécier. Nous reconnaissons le travail engagé par vos services et les personnels pour maintenir un dialogue social de qualité, au travers de nos remarques et nos propositions.

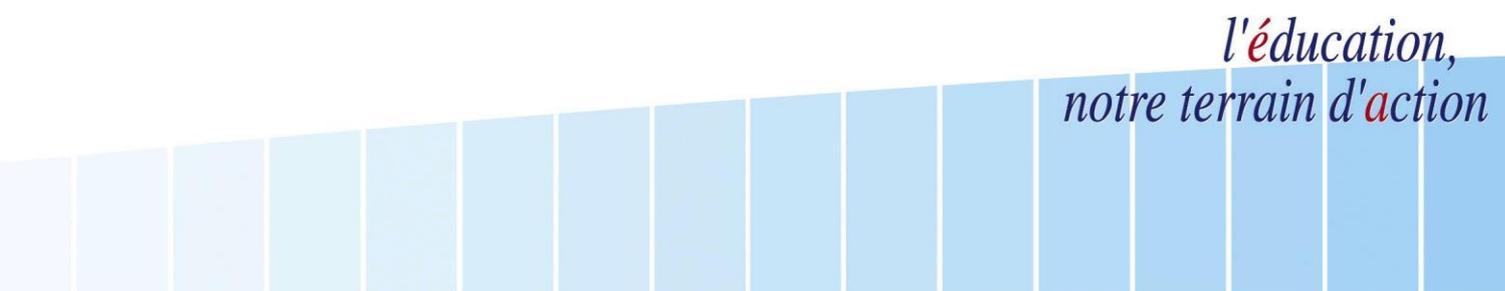
Malgré cela, la donne ne change pas. Des choix, au détriment du bien-être et de la réussite de nos élèves, vont devoir être faits. L'impact sera également aussi fort sur les enseignants, tant pour ceux qui subissent la mesure de carte, que pour les collègues qui restent et qui doivent redéfinir un équilibre d'école parfois précaire.

Vous annoncez dans votre document la création de 18 postes et demi depuis 2016. Or, nous n'avons pas la même lecture. 5 postes ont été créés sous le gouvernement Hollande en 2016 puis 10 postes en 2017 afin de mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes ». Le président Macron a financé son dédoublement des REP sur les moyens de l'ancien gouvernement. Depuis 2018, 3 postes et demi ont été créés, dont 2 postes réservés à l'EI PACA et 1 dédié à la formation en constellations (Villani Torossian).

Concernant les priorités pour la rentrée 2024, vous annoncez vouloir poursuivre la limitation à 24 des classes de GS, CP et CE1. Pour autant, envisager ce seuil sur une classe unique, n'est pas entendable pédagogiquement et ne pas ouvrir l'école de Freinet à Château-Arnoux ne permet également pas cela.

La perte de décharge de direction en passant de 3 à 4 classes est un non-sens car la quantité de travail reste la même, à l'heure où à l'issue de chaque mouvement des directions restent vacantes. Il est essentiel de préserver ces missions et du temps pour les réaliser correctement. Nous demandons, comme c'est le cas dans d'autres départements de l'académie, un moratoire sur les temps de décharge des directions d'écoles qui pourraient être impactées par des fermetures de classe. En effet, cela ne demanderait que très peu d'ETP de laisser une décharge à 25% une année aux directions passant de 4 à 3 classes, afin de leur laisser le temps de réorganiser le travail, d'autant plus qu'ils ne bénéficient pas des points de mesure de carte scolaire.

Concernant la ruralité, dans nos mandats au SE-Unsa, les politiques de regroupements pédagogiques conduites en partenariat avec l'ensemble des acteurs doivent se faire par des démarches transparentes et concertées et doivent veiller avant tout aux besoins scolaires et périscolaires des enfants, notamment des plus jeunes, et aux spécificités du territoire. Nous savons que les projets de territoires ruralité font partie de



*l'éducation,
notre terrain d'action*

vos priorités, et nous ne doutons pas que vous mesurerez l'impact de fermetures de classes dans des communes des plus éloignées.

Votre proposition de création d'un observatoire départemental des dynamiques rurales, nous interroge sur la place des représentants syndicaux du personnels qui n'apparaissent pas dans cette instance. En effet, s'il est question de créer des coopérations entre les différents acteurs afin de développer l'ambition scolaire, pourquoi ne pas nous inclure comme acteur en tant que tel ?

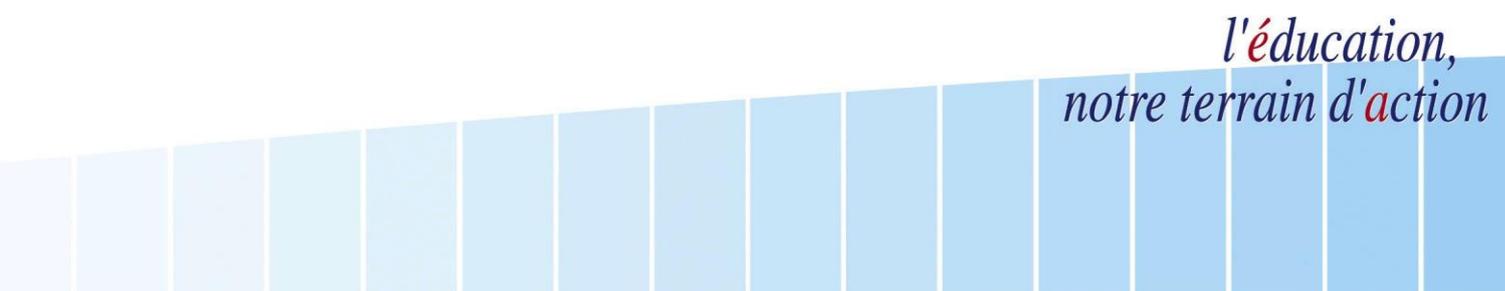
Enfin, concernant le sujet de l'inclusion, vous avez, lors du groupe de travail, émis le souhait de pérenniser le poste d'ERH. Au regard du nombre d'élèves suivis par ces personnels, le plus haut de l'académie, il était plus que nécessaire de venir en soutien à ces personnels, ce que nous demandions depuis plus de 3 ans.

S'agissant du complément de poste à l'IME de Château-Arnoux pourrait-on avoir une clarification sur les missions liées à ce poste ? A notre connaissance il n'y a pas eu de fiche de poste et nous voulons avoir des éclaircissements quant à l'implantation réelle de ce support.

Pour conclure, au même titre que nous vous interpelions sur notre présence à l'observatoire départemental des dynamiques rurales, nous nous joignons à la demande de la FSU afin d'intégrer le Comité Départemental de Suivi de l'Ecole Inclusive.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D, je vous remercie de votre attention.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,
notre terrain d'action*